

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

(Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte que le ministre de la Santé exige des compressions budgétaires de 1,5 milliard de dollars au réseau de la santé d'ici le 31 mars 2025;

Qu'elle rappelle que Santé Québec a aboli plusieurs centaines de postes à travers toutes les régions et annoncé de multiples réductions de services ;

Qu'elle reconnaisse que le système public de santé fait déjà face à un manque de personnel soignant, à des fermetures d'urgences et à la vétusté des établissements;

Qu'elle exige que Santé Québec rende public le plan complet des compressions budgétaires en santé;

Qu'enfin, l'Assemblée nationale reconnaisse que le Gouvernement du Québec doit prendre la responsabilité des 1,5 milliard de dollars de compressions en santé et de ses conséquences sur les services aux citoyens. »

Présentée par le député des Îles-de-la-Madeleine

Mercredi 4 février 2025